

PRÉFET DE PARIS

Direction régionale et interdépartementale  
de l'hébergement et du logement

Paris, le 25 MAI 2011

DRIHL Paris  
Service Habitat et rénovation urbaine

Référence : votre courrier du 2 mars 2011

Monsieur,

Pour faire suite à votre courrier du 2 mars 2011 adressé au Premier ministre l'alertant sur le nombre élevé de démolitions actuellement en cours dans le quartier de la Goutte d'Or et qui justifierait, à votre sens, de procéder à un audit dans ce quartier, ainsi que dans celui de «Château rouge», je vous précise que, malgré une intervention publique forte depuis plus de 20 ans, ces quartiers, situés au cœur du 18<sup>ème</sup> arrondissement, se caractérisent par de très nombreux dysfonctionnements urbains, sociaux et économiques.

C'est pourquoi, depuis 2002, l'État accompagne la collectivité parisienne dans sa politique d'éradication de l'habitat insalubre dans ces quartiers, qui concentraient au début des années 2000 près du quart des logements insalubres parisiens recensés .

La lutte contre l'habitat indigne est, en effet, une priorité car au carrefour de nombreuses politiques publiques : c'est d'abord la lutte contre l'exclusion, en étant actif pour ceux qui la subissent et inflexibles avec ceux qui l'exploitent. Mais c'est aussi des démarches économique, environnementale, et de santé publique.

Par ailleurs, transformer de manière durable les quartiers les plus en difficulté, améliorer en profondeur les conditions de vie des habitants qui y vivent, c'est l'action quotidienne de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Ainsi depuis 2007, l'État, au travers de l'ANRU, a amplifié son action en faveur des quartiers « Goutte d'Or » et « Château rouge », en accompagnant la mise en œuvre d'un ambitieux projet de rénovation urbaine, qui s'attache principalement à améliorer les conditions de logement par la production d'une offre de logements neufs et acquis-améliorés de qualité, à améliorer le cadre de vie par une intervention sur les espaces publics, à développer l'attractivité du quartier par une mixité de l'habitat et des usages.

Soyez assuré que ce projet de rénovation urbaine a été élaboré avec le souci constant de respecter le paysage urbain existant.

La chef du service habitat et rénovation urbaine



Muriel BENSAÏD

Monsieur Olivier RUSSBACH  
Collectif Cave Goutte d'Or  
5, rue Cavé  
75018 PARIS

Copie :

- ♦ Monsieur Evan DUROT - Pôle du Courrier des Associations – Secrétariat d'État au logement
- ♦ Monsieur Romain ROYET – Conseiller Technique – Service du Premier ministre